



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Soutenir les entreprises

La Ville déploie un nouveau programme d'aide financière

Dolbeau-Mistassini, 29 septembre 2020 — Soucieuse de contribuer au développement économique de son milieu et de fournir des outils financiers afin d'accélérer la réalisation de projets sur son territoire, la Ville de Dolbeau-Mistassini lance le Fonds d'aide aux entreprises. Offrant des subventions pouvant atteindre 40 % des coûts de projet, le programme permettra aussi à l'entreprise admissible de se qualifier pour un prêt sans intérêt auprès de la MRC de Maria-Chapdelaine. Ainsi, ce programme s'inscrit en complémentarité avec d'autres aides disponibles sur le territoire.

Le Fonds bénéficie d'une enveloppe de 125 000 \$ en 2020 et sera réévalué annuellement. De plus, afin de capitaliser davantage, une partie des sommes recouvrées par la MRC Maria-Chapdelaine sera réaffectée au Fonds municipal.

La création de ce Fonds est le résultat de la volonté du conseil municipal de favoriser la croissance et découle des travaux entourant l'adoption en 2019 du plan d'action en développement économique.

Admissibilité

Différents paramètres déterminent l'admissibilité des entreprises et encadrent les montants d'aide financière offerts. En plus des critères prévus à la Loi, le promoteur devra effectuer une contribution minimale de 20 % des coûts du projet. Le comité d'investissement qui déterminera les montants d'aide accordés aura une sensibilité pour les projets démontrant une viabilité, une contribution à la diversification économique et à la création de richesse. Par ailleurs, les demandes seront reçues annuellement jusqu'à épuisement des budgets disponibles.

Enfin, les entreprises opérant par droit acquis dans un secteur où la réglementation ne le permet plus sont admissibles à un volet spécifique du programme pour se relocaliser. Elles pourront bénéficier d'une aide maximale de 10 000 \$ en déplaçant leurs activités dans une zone où l'usage est permis. Ce volet se combine à l'aide à la relocalisation déjà offerte par l'intermédiaire du crédit de taxes aux entreprises.

Un outil de plus!

Ce nouveau Fonds s'ajoute à la gamme d'incitatifs fiscaux et d'avantages concurrentiels déjà offerts par la Ville de Dolbeau-Mistassini. En plus de taux de taxation commercial et industriel compétitif, les entreprises peuvent compter sur le *programme de revitalisation commerciale dans les secteurs centraux*, le *programme de revitalisation des façades commerciales et industrielles*, le *programme de crédit de taxes aux entreprises* ainsi que le *programme optimisation du marketing Web*.

Citation :

« *Ce programme est le fruit d'un travail de plusieurs mois pour concentrer nos efforts sur les besoins des entreprises et agir en complémentarité avec les différents acteurs économiques du territoire.* »

- Pascal Cloutier

— 30 —

Sources : Christine Sauvageau
Conseillère en communication et relation avec le milieu
418 276-0160, poste 2071 ou 418 218-0522
communications@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca

Informations : Isabelle Simard
Directrice au développement économique
418 879-4058
isimard@ville.dolbeau-mistassini.qc.ca